



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78026>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-78026**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ecole Nationale des Ponts et Chaussées

**Correspondant :** Service des affaires juridiques et des achats

**Adresse :** 6 et 8 avenue Blaise Pascal Cité Descartes Champs sur Marne, 77455 Marne la vallee cedex 2

**Coordonnées :**

**Courriel :** marches@enpc.fr

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Le marché a pour objet l'animation de formations en management et en communication à l'Ecole nationale des ponts et chaussées pour la formation AUE (Architectes Urbanistes de l'Etat).

**Lieu d'exécution :** Se reporter au cahier des charges du marché 202434.

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire en application de l'article L.2125-1 1° du code de la commande publique, sans montant minimum et pour les montants maximums suivants : - maximum annuel de 15 000 euros HT, - soit 60 000 euros HT pour la durée totale du marché en cas de reconduction. Cet accord-cadre s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R.2162-2 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique, en application des prix du bordereau des prix unitaires. A titre complémentaire, il pourra s'exécuter par bons de commandes émis en application de prix faisant suite aux devis proposés par le titulaire pour d'éventuelles prestations non identifiées au bordereau des prix unitaires. Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du code précité.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** L'Ecole nationale des ponts et chaussées a en charge la formation de haut niveau des Architectes Urbanistes de l'Etat pour un an après leur concours et avant leur titularisation dans l'Administration. Les Architectes Urbanistes de l'Etat sont des cadres de la fonction publique (catégorie A +). Ils constituent un corps interministériel d'encadrement supérieur créé en 1993 par la fusion du corps des architectes des bâtiments de France (ABF) et de celui des urbanistes de l'État. Ils sont rattachés soit aux ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires et de la Mer, soit au ministère de la Culture, mais ils font

partie du même corps. Dans l'exercice de leurs fonctions au sein des unités territoriales de l'architecture et du patrimoine (UDAP), les AUE du ministère de la Culture assurent les missions des architectes des bâtiments de France. Dans le cadre de cette formation, l'Ecole souhaite mettre en place une formation en management, communication et négociation divisée en deux sessions de 2 jours chacune, soit quatre jours au total. Les séminaires se réaliseront sur les périodes suivantes : -1ère session de 2 jours dans la période allant du 3 février au 14 février 2025 devant préparer les élèves à une mission professionnelle en apportant les outils du management interpersonnel ; -2ème session de 2 jours dans la période allant du 11 juin au 20 juin 2025 devant s'appuyer sur les expériences vécues des élèves lors de leur mission professionnelle et s'ouvrant aux dimensions institutionnelles du management et de la communication. Ces dates ne concernent que l'exercice 2025, en cas de reconduction, les dates définitives seront communiquées par mail au titulaire au moins 1 mois à l'avance.

**Refus des variantes.**

## **Section 5 - Conditions relative au marché**

**Cautionnement et garanties exigés :** Sans objet

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent :** Le financement est assuré sur les ressources propres de l'Ecole. Le paiement s'effectuera par virement suivant les règles de la comptabilité publique sous un délai de 30 jours et dans les conditions prévues par le cahier des clauses particulières.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Chaque candidat peut se présenter seul ou en groupement. Toutefois, un même candidat ne peut pas se présenter en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et en qualité de membre d'un ou de plusieurs groupements d'opérateurs. Aussi, un même candidat ne peut pas faire partie de différents groupements. Dans le cas d'une candidature groupée, les candidats respectent les dispositions des articles R. 2142-19 à R. 2142-27 du code de la commande publique. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement au titre de ses obligations contractuelles à l'égard du groupement pour l'exécution des prestations. En cas de groupement conjoint, la répartition des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter est précisée dans les documents remis par le candidat. Si la répartition des prestations ne peut pas être précisée, le candidat attributaire est tenu de modifier la forme du groupement dans le cadre d'une mise au point avant la notification du marché, afin que le groupement revête un caractère solidaire.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Pièces de la candidature : Conformément aux articles L.2142-1, R.. 2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du code de la commande publique, chaque candidat produit un dossier comprenant les pièces listées ci-dessous. Renseignements concernant la situation juridique : - Le formulaire DC1 \* « Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants » dûment complété ou tout autre document contenant les mêmes renseignements et attestations. La lettre de candidature ou le document équivalent est accompagné des pouvoirs de la personne dûment habilitée à engager le candidat le cas échéant. -Une déclaration sur l'honneur signée du candidat individuel et de chaque membre du groupement le cas échéant, certifiant qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres mentionnés aux articles L. 2141-1 à 5

ou L. 2141-7 à 10 du code de la commande publique (inclus dans le DC1) ; -La copie du ou des jugements prononcés si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ;  
**Commentaire sur les justifications :** Renseignements concernant la capacité économique et financière :  
-Le formulaire DC2 \* « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » relatif aux capacités professionnelles, techniques et financières, dûment complété ou tout autre document contenant les mêmes mentions et renseignements ; -Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations objet du présent marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Renseignements concernant la capacité technique et professionnelle : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens pour chacune des trois dernières années et leur répartition au niveau de la structure (effectif d'encadrement, effectifs techniques) ainsi qu'une description des moyens techniques - matériel, équipement, etc. - dont la structure dispose pour la réalisation de prestations de même nature ; -Une présentation des prestations équivalentes réalisées au cours des trois dernières années - références comprenant le nom, le statut du client, les coordonnées du référent, la date de début et la date de fin des prestations, l'objet et le montant annuel des prestations réalisées ; \*Les formulaires sont téléchargeables sur le site suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics/formulaires>

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 06/09/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 202434

**Renseignements complémentaires :** Le marché sera conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter de sa notification. Il pourra être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée d'un (1) an à compter de la date anniversaire de la notification du marché, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans, sauf décision contraire notifiée au titulaire par le pouvoir adjudicateur un mois au plus tard avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction. Les documents de la consultation sont uniquement téléchargeables par voie électronique sur la Plate-forme des Achats de l'Etat (PLACE) à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> sous la référence « 202434 ».

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2581155&orgAcronyme=d4t>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Les plis contenant les documents de candidature et d'offre sont déposés par voie électronique sur la Plate-forme des Achats de l'Etat (PLACE) à l'adresse suivante : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence 202434, avant la date et

l'heure mentionnées dans le présent avis d'appel public à la concurrence. Se référer au règlement de la consultation pour les éléments à remettre au titre de l'offre.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Les demandes de renseignements d'ordre administratif et technique sont formulées via l'onglet « Question » de la consultation sur la plate-forme PLACE. Seules sont traitées les questions déposées sur la plate-forme PLACE. Se référer au règlement de la consultation pour les délais de demandes de renseignement et de réponses apportées.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/07/2024**